

Granotes

Citoyenneté
Plein cadre sur les
délégués de quartiers
Pages 8-9

Travaux

La nouvelle route nationale

Pages 4-5



Ville d'Argelès-sur-Mer
Bulletin municipal d'information
n°105 - Mai-Juin 2012



Tourisme

Les nouveautés de la saison
.....Page 3

Travaux

Le panorama des chantiers au village et à la plage
.....Pages 4-5

Environnement

Natura 2000 pour protéger le territoire.
Déchets : la solution compostage
.....Pages 6-7

Citoyenneté

Les délégués de quartiers, acteurs de la démocratie locale
.....Pages 8-9

Vie municipale

Les dossiers du conseil municipal
Une nouvelle zone naturelle
.....Pages 10-11

Culture

Au Carnaval...
avec Cinémaginaire
.....Page 12

Animations

Les rendez-vous de mai et de juin
.....Page 13

Zooms

Retours sur l'actualité
.....Pages 14-15

Agenda

Tous les rendez-vous
.....Page 16



Directeur de la publication

Pierre Aylagas,
Maire d'Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04 68 95 34 58

www.argeles-sur-mer.com

Rédaction et Maquette

Service Communication.

Crédits photographiques

Service Communication.

Courses de la Massae

Imprimerie

Imprimerie Salvador
(Elne)

Papier 100% recyclé.



Papier recyclé

Éditorial



Propos printaniers

Pierre Aylagas

Maire d'Argelès-sur-Mer
Président de la Communauté
de Communes Albères-Côte Vermeille

Les travaux de modernisation de la route nationale sont aujourd'hui achevés. Je suis conscient de la gêne qu'ils ont causée aux commerçants, aux riverains et à tous ceux qui devaient transiter par cette route.

Mais ils étaient indispensables.

Indispensables pour que tous les usagers de la route -piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite- puissent y circuler en toute sécurité. Indispensables parce qu'une ville se juge aussi à la qualité de son axe central. Indispensables enfin parce que le commerce local en récoltera les fruits avec un cœur de ville rénové, des trottoirs élargis et un mobilier urbain plus moderne.

Chaque fois que l'on bouleverse des habitudes, il faut du temps pour s'adapter. Je suis persuadé que les Argelésiens et les visiteurs vont vite trouver leurs marques et que la qualité de vie au centre-ville en sortira renforcée.

Ce numéro de Granotes accorde une place particulière aux délégués de quartiers. Je regrette que la campagne présidentielle qui vient de s'achever n'ait pas abordé le thème de la participation des citoyens à la démocratie locale.

Ici, nous essayons de la faire vivre avec les réunions de secteurs organisées chaque année à l'automne et en juin, avec les rencontres de quartiers pour présenter un projet de travaux, avec des rendez-vous citoyens comme le forum des associations, les vœux du conseil municipal ou l'accueil des nouveaux argelésiens.

Dans ce dispositif, les délégués de quartiers tiennent une place prépondérante. Ces hommes et ces femmes, tous bénévoles, sont le lien entre vous les citoyens et les élus. Ils sont là pour nous faire remonter l'information sur les petits problèmes que vous rencontrez dans votre vie quotidienne. Mais, en aucun cas, ils ne peuvent être tenus pour responsables si l'intervention demandée tarde ou n'est pas réalisée.

Ils sont des Argelésiens qui ont accepté de consacrer du temps à faire avancer leur ville et à améliorer notre environnement.

Pour leur engagement, ils méritaient d'être remerciés.

Les nouveautés pour la saison

Un site internet pour les enfants, de nouveaux points d'accueil pour informer le public, une présence accrue sur les réseaux sociaux, les dates et heures d'ouverture des postes de secours... tout ce que vous devez savoir sur la saison touristique.

Un site internet pour les enfants

Le mini-site kid d'Argelès-sur-Mer est en ligne : <http://enfants.argeles-sur-mer.com> pour la version française. Une version en anglais devrait bientôt voir le jour.

Ce mini-site entièrement dédié aux familles avec enfants est le seul site de ce type recensé à ce jour en France et fait office de référence dans ce domaine.

Son objectif est d'aider les familles à préparer leurs vacances en leur proposant des informations ciblées répondant à leurs attentes.

Sur ce mini-site figurent toutes les informations ayant trait aux familles : une sélection de conseils pratiques, d'hébergements, de restaurants,

d'activités et d'animations leur est proposée... Le label est largement valorisé puisque seuls sont répertoriés les prestataires ayant adhéré à la démarche Famille Plus et dont l'établissement est labellisé.

C'est la mascotte d'Argelès «la grenouille» qui accompagne l'internaute au fil du site.

Ce mini-site se veut à la fois ludique et informatif : les enfants pourront jouer en ligne (puzzle).

Toujours dans une démarche de valorisation du label et des prestataires référencés, la brochure «kid pratique» 2012 vient d'être éditée à 15 000 exemplaires.

Elle est d'ores et déjà à votre disposition à l'Office municipal de tourisme sur simple demande.



Une nouvelle page Facebook

Vous étiez déjà nombreux à nous suivre sur Facebook... et vous le serez encore plus en rejoignant dès aujourd'hui la page Facebook officielle de l'Office municipal de tourisme d'Argelès-sur-Mer !

<https://www.facebook.com/argelessurmer.tourisme>

Un simple clic sur la mention «J'aime» et vous voilà parmi nous, prêt à bénéficier de toutes les infos en avant-première, à découvrir les actualités et les bons plans.

Venez partager en exclusivité les photos et vidéos d'Argelès-sur-Mer, nos événements, nos recommandations et nos coups de cœur. La page Facebook de l'Office de tourisme vous apportera tous ces petits plus qui font la différence pour tisser un lien toujours plus fort entre vous et l'Office.

Office de tourisme

De nouveaux points d'accueil

Pour mieux informer le public, l'Office municipal de tourisme a décidé de multiplier les points d'accueil. Le public y trouvera l'ensemble des documents distribués par l'Office.

Salle Cardonne (à côté de l'Eglise) : ouverte du 18 juin au 15 septembre du lundi au samedi de 9h30 à 13h et de 16h à 18h30.

Point info accueil mairie : du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Point info accueil de la Casa de l'Albera - Maison du Patrimoine, place des Castellans : de juin à septembre, du mardi au vendredi de 10h à 18h. Samedis, dimanches et jours fériés de 10h à 13h et de 14h à 18h. Fermé le lundi.

Point info accueil parc de Valmy : jusqu'au 10 juin de 14h à 19h tous les jours ; du 11 juin au 16 septembre, de 10h à 19h tous les jours. Fermeture la première quinzaine de juillet pour les Déferlantes.

Point info accueil kiosque des Enfants de la mer, plage sud : jusqu'au 31 mai, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, du lundi au vendredi sauf le mardi matin ; de juin à septembre, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et dimanches.

Point info accueil de la capitainerie à Port-Argelès : ouvert tous les jours. Jusqu'à fin mai et en septembre de 8h30 à 12h et de 14h à 18h ; en juin, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30 ; en juillet et août de 8h30 à 12h et de 14h à 20h.

L'Office de tourisme, place de l'Europe est ouvert tous les jours en juillet et août de 8h30 à 20h. Les autres mois, il accueille le public de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30. Tél : 04 68 81 15 85.

Surveillance des plages C'est parti

La surveillance de la baignade a débuté le 28 avril. Elle se terminera le 30 septembre 2012. Les périodes de surveillance sont les suivantes :

Jusqu'au 8 juin, surveillance assurée par le poste central les 17, 18, 19, 20, 26, 27, 28, 29, 30 et 31 mai ; du 1^{er} au 8 juin de 10h30 à 18h

Du 9 au 15 juin, surveillance assurée tous les jours de 10h30 à 18h par le poste central, le poste 6 (Le Racou), le poste 3 (plage des Pins)

Du 16 au 30 juin, surveillance assurée tous les jours de 10h30 à 18h par les 6 postes de secours.

Du 1^{er} juillet au 2 septembre, surveillance assurée tous les jours de 10h30 à 19h par les 6 postes de secours.

Du 3 au 9 septembre, surveillance assurée tous les jours de 10h30 à 18h par le poste central, le poste 6 (Le Racou), le poste 3 (plage des Pins) et le poste 2 (plage du Tamariguer)

Du 10 au 30 septembre, surveillance assurée tous les jours de 10h30 à 18h par le poste central, le poste 6 (Le Racou), le poste 3 (plage des Pins).

Le panorama des chantiers au v

Route nationale

La route nationale a été rouverte à la circulation le vendredi 20 avril. C'est l'épilogue d'un chantier qui avait débuté le 18 octobre 2010. Pour ne pas trop pénaliser l'activité commerciale, le chantier a connu une interruption de 6 mois pendant la saison touristique entre mai et octobre 2011. Il avait également été arrêté pendant les fêtes de fin d'année 2010 et 2011.

Aujourd'hui, cet axe majeur de traversée de la commune a complètement été remodelé avec un sens unique de circulation pour les véhicules à moteur, une piste cyclable bidirectionnelle et des trottoirs agrandis.

Les travaux ont aussi permis de moderniser l'ensemble des réseaux d'eau, d'assainissement et de collecte des eaux pluviales et ont vu la suppression des branchements en plomb. Les réseaux secs (EDF et France



Télécom) ont été enterrés.

Un nouveau mobilier urbain (bancs, mâts d'éclairage, poubelles) a été installé ; des arbres ont été plantés, des suspensions florales accrochées et la voie a été équipée de conteneurs enterrés pour la collecte des déchets (p 7).

Le débouché de la rue Marivaux a été élargi afin de permettre aux véhicules venant de la gare de tourner plus facilement en direction de Collioure. Prochainement, les chemins de la Teulerie et de la Massane seront mis en sens unique pour desservir la gare, le cimetière et le cen-

tre ville. Le coût total des travaux engagés par la ville et la communauté de communes s'élève à un peu plus de 1,7 millions d'euros. L'inauguration de cet axe, à laquelle sont conviés, les riverains et les commerçants est prévue le dimanche 20 mai à 11h.



Avenue des Pins

La seconde tranche de travaux du programme de réhabilitation du centre plage est terminée.

La première avait concerné le secteur compris entre le rond-point de l'Arrivée et le rond-point de l'Europe.

La seconde a vu la modernisation de l'avenue des Pins sur toute sa longueur.

Dans la continuité de la pre-

mière tranche, c'est la circulation des piétons, des cyclistes et du Trainbus qui a été favorisée grâce à la construction d'une voie sécurisée et à l'aménagement de trottoirs.

Le long du bois de Pins, la murette a été reconstruite.

Cette voie a été également dotée de conteneurs enterrés pour la collecte des déchets ménagers, du verre et des recyclables.



Reste pour que le chantier soit totalement terminé à aménager la nouvelle gare (*maquette ci-dessus*) qui accueillera les passagers et le point de vente du Trainbus.

Elle sera située au droit du parking des Pins dans le prolongement de l'allée des Pins.

Après la saison touristique, la ville lancera les travaux de modernisation du parking des Platanes.

Voirie

Nouvelles dénominations de voies

Le conseil municipal a procédé au baptême de nouvelles voies.

Lotissement communal

de Taxo : les rues porteront le nom de Jean Lurçat, Jean Bourrat, Edmond Bartissol, Henri Guiter ; les impasses ont été dénommées Emile Planchon et Louis Bassède.

Centre commercial du

Costa Blanca : les rues ont été baptisées rue du Canigonenc et rue de la Marina.

La voie du lotissement les

Bambous (à côté du centre technique municipal) portera le nom de rue François Jaubert de Passa.

illage et à la plage

Allée de la Tolérance

Après les travaux engagés par la communauté de communes Albères-Côte Vermeille pour la rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement, la ville vient de lancer une opération pour moderniser cette voie longeant la Massane.

Celle-ci verra la création de 21 places de stationnement supplémentaires et d'une piste cyclable et piétonne le long de la Massane. Autre modification, l'installation de 2 plateaux traversants pour limiter la vitesse, d'un nouvel éclairage et la réalisation d'un trottoir, le long des sorties d'habitation, pour les personnes à mobilité réduite.



Enfin, pour faciliter la circulation, un accès à double sens sera créé pour permettre aux usagers

d'entrer et de sortir vers la rue du 14 juillet depuis le parking de l'allée de la Tolérance.

Le reste de l'allée demeurera en sens unique.

Plage sud

Erodée par plusieurs coups de mer successifs, la plage sud, à proximité de la digue nord de Port-Argelès, est l'objet d'importants travaux visant à stabiliser le sable et à protéger la promenade du front de mer.

Dans un premier temps, un nouvel enrochement a été posé dans le secteur qui avait subi l'assaut des vagues.

L'enrochement existant a été consolidé par un système de filets en géotextile qui retiendront le sable.

Ensuite, c'est la bordure de la promenade qui a été reconstruite. Deux nouveaux escaliers permettant d'accéder à la plage ont été aménagés.



Route de Taxo à la Mer

Les travaux de la route de Taxo à la Mer touchent à leur fin.

La route a été ouverte à la circulation début avril avec une toute nouvelle chaussée.

Les entreprises travaillent actuellement sur les finitions : la sécurisation de la piste cyclable bidirectionnelle, la construction de murettes soutenant les talus et la plantation d'espaces verts.

Natura 2000 pour protéger le territoire

Pour protéger ou restaurer la biodiversité, Natura 2000 propose aux propriétaires fonciers de signer des contrats.



C'est une première qui a valeur d'exemple. Il y a quelques semaines, un propriétaire forestier argelésien a signé un contrat Natura 2000 avec l'Etat pour la régénération d'une suberaie de 2 hectares de chênes-lièges située dans le massif des Albères. Pendant 5 ans, ce propriétaire sera soutenu financièrement pour mener à bien ces travaux.

Cette signature est l'aboutissement d'un long processus. En 2009, la communauté de communes Albères - Côte Vermeille devenait l'opérateur Natura 2000 (*lire encadré*) sur son territoire. Un territoire riche par sa diversité de milieux naturels, depuis les falaises des bords de mer en passant par le maquis, les milieux humides et les forêts.

Dans un premier temps, la communauté a lancé une large concertation avec tous les acteurs du territoire, concertation qui a débouché sur l'établissement d'un document d'objectifs.

Ce document présente un état des lieux des espèces, des habitats et des activités. Il fixe des objectifs de conservation et formule des propositions d'actions débouchant sur le maintien ou la restauration de la biodiversité. Les propriétaires d'espaces naturels sensibles peuvent ensuite adhérer ou non à la démarche, adhésion qui débouche sur l'attribution de subvention pour les travaux qu'ils réalisent.

Le contrat Natura 2000 signé avec un propriétaire forestier est le premier d'une liste qui devrait s'étoffer. 4 contrats agricoles (2 à Argelès et 2 à Sorède) sont en cours d'étude.

Ils participeront pleinement à la préservation de cette biodiversité qui fait la richesse de notre territoire puisque les 28 sites Natura 2000 recensés dans les Pyrénées-Orientales couvrent plus de 30% du département. Les propriétaires fonciers concernés sont invités à suivre cette démarche.

Contact : Flora Desriaux.

Tél : 04 68 81 85 69

flora.desriaux@cc.alberescotevermeille.com

1^{er} au 3 juin

3 jours pour l'Albère



Dans le cadre de la quinzaine de l'environnement, les Enfants de la Mer ont décidé de consacrer 3 jours à l'Albère pour mieux connaître le massif, sa richesse naturelle et humaine, ses traditions et ses activités ancestrales.

Le 1^{er} juin verra au village des Enfants de la Mer un forum de rencontre avec les professionnels de l'Albère ouvert aux écoles d'Argelès-sur-Mer et du département.

A 19h, 3 spécialistes animeront une conférence sur la flore et la faune des Pyrénées méditerranéennes.

Les 2 et 3 juin verront l'organisation de visites guidées des expositions animées par les auteurs, des conférences, la découverte d'un rucher et un marché de producteurs locaux.

L'événement se clôturera le 3 juin par une conférence, à 15h au village des Enfants de la Mer, animée par les auteurs de l'exposition «El Bosc d'Aquí», Emmanuelle Grundmann et Cyril Ruoso.

Renseignements : 04 68 88 23 01

Natura 2000 en bref

Créé à l'échelle de l'Union Européenne, Natura 2000 est un réseau d'espaces naturels à préserver.

2 directives fixent des objectifs communs pour les pays de l'Union : la première concerne les oiseaux, la seconde a pour cadre la faune et la flore. L'objectif est de concilier leur préservation avec des activi-

tés productives et récréatives.

Sur le territoire argelésien, 6 territoires sont concernés : l'embouchure du Tech et le grau de la Massane, les rives du Tech, le massif des Albères, la côte rocheuse (le Racou), les posidonies de la côte rocheuse et les posidonies du golfe du Lion occidental (nord du littoral argelésien).

Espaces naturels

Des règles à respecter

La circulation des véhicules à moteur (moto, quad, 4x4) est soumise à une réglementation dans les espaces naturels. Se déplacer en véhicule à moteur a des conséquences sur des milieux naturels (dégradation des habitats), sur la faune et auprès des marcheurs et cyclistes. Il est donc rappelé que la pratique du hors-piste est interdite, qu'un chemin non carrossable n'est pas ouvert à la circulation et qu'il faut respecter les zones naturelles et agricoles. Il est utile, pour la protection des milieux naturels et une bonne cohabitation avec les marcheurs, les chasseurs et les utilisateurs de VTT de se renseigner auprès des mairies ou des gestionnaires d'espaces naturels sur les sentiers que l'on peut fréquenter avec des véhicules à moteur.

Déchets : la solution compostage

Réduire notre production de déchets tout en fabriquant du terreau pour son jardin, c'est l'avantage du compostage. Une solution écologique et économique proposée par la communauté de communes Albères-Côte Vermeille.

Avec une production de 100 kg par an et par habitant de matière organique, la promotion du compostage domestique s'inscrit pleinement dans le programme local de prévention des déchets mené par la Communauté de communes Albères - Côte Vermeille et le Sydetom 66 (Syndicat départemental de traitement des ordures ménagères).

L'objectif principal est de réduire à minima de 7% la quantité des ordures ménagères produites sur le territoire dans les 5 prochaines années.

La prévention des déchets constitue un axe essentiel du développement durable. Il s'agit de satisfaire nos besoins tout en adoptant un regard nouveau sur ce que nous jetons.

Composter permet de réduire le

contenu de sa poubelle et donc le volume d'ordures ménagères à traiter par la collectivité. Cette action agit également sur la diminution des émissions de CO2 liées à la collecte des déchets, à leur incinération ou à leur stockage.

Le compostage permet l'autonomie et la responsabilisation des foyers dans la gestion de leurs déchets. Ils peuvent ainsi obtenir un excellent fertilisant pour le jardin. Il suffit de posséder un petit bout de jardin et d'y installer un composteur en bois de 400 L. Peu encombrant, le composteur, fabriqué à Sorède, vous est livré à domicile. Son coût est de 16,20 euros.

Il permet de fabriquer un terreau écologique d'excellente qualité issu de la décomposition biologique de matières organiques en présence d'air. Cet amendement a

une faible teneur en éléments contaminants (métaux par exemple) et une forte teneur en éléments fertilisants.

Un agent de la communauté de communes est à votre disposition pour tous les renseignements pratiques pour s'inscrire dans cette démarche

éco-citoyenne. Tél : 06 33 56 75 61

Déchets verts Le réflexe déchetterie

L'arrivée du printemps signifie l'entretien du jardin. Il est rappelé que les déchets verts doivent être apportés à la déchetterie intercommunale, chemin Sant Pere. Elle est ouverte de 9h à 12h et de 14h à 18h du lundi au samedi et de 9h à 12h le dimanche.

Si vous n'avez pas les moyens de les transporter, vous pouvez faire appel au service de collecte à domicile. Ce service gratuit est réservé aux particuliers (pas de ramassage dans les résidences et les copropriétés). Les déchets verts doivent être présentés en sacs fermés ou en fagots liés. Le volume doit être inférieur à 1 m³. La collecte a lieu le lundi après inscription auprès du Centre Technique Municipal. Tél : 04 68 95 34 82.

Au-delà d'1 m³, les déchets verts doivent être apportés à la plate-forme de compostage, située route d'Elne.

Route nationale

Installation de conteneurs enterrés

Des conteneurs qui restent sur le trottoir ou la chaussée toute la journée quand ils ne sont pas renversés... Des rues anciennes du coeur du village guère adaptées à la collecte sélective ni au passage de poids lourds pour ramasser les déchets dans des artères étroites... La ville et la communauté de communes ont voulu changer cette situation grâce aux travaux de modernisation et de mise en sens unique de la route nationale. Une réflexion générale sur la collecte des déchets dans la partie sud de cette voie a été menée.

Elle a débouché sur la mise en place de 2 modules comprenant au total 5 conteneurs enterrés (1 pour le verre, 2



pour les ordures ménagères, 2 pour les déchets recyclables). Les particuliers résidant route nationale (jusqu'à l'intersection avec la rue Mermoz) et dans les rues Curie, Pasteur, Zola et Victor Hugo (jusqu'à l'intersection avec la rue de la

Gendarmerie) sont invités à déposer leurs déchets dans ces modules. Les commerçants du secteur disposent eux d'un dispositif particulier d'accès à une trappe leur permettant de déposer leurs déchets.

Les délégués de quartiers, act

Ils sont 72 délégués de quartiers à s'investir au quotidien dans la vie locale. Ils sont le trait d'union entre les citoyens et l'administration municipale pour tous les petits problèmes concernant la vie quotidienne. Un rôle difficile mais qui permet à tous de mieux vivre la ville.

Dans le calendrier municipal, la réception des nouveaux Argelésiens tient une place de plus en plus importante. D'abord, parce que les néo-Argelésiens - les résultats du recensement l'attestent - sont chaque année plus nombreux à venir s'installer dans notre ville. Ensuite, parce que cette journée organisée depuis quelques années à l'espace Jules Pams de Valmy est l'occasion pour les services municipaux et ceux de la communauté de communes Albères - Côte Vermeille de mettre en exergue les services qu'ils proposent aux citoyens. C'est aussi pour les nouveaux Argelésiens la possibilité de prendre le premier contact avec leur délégué de quartier. Ils sont 72 Argelésiens, de souche ou

arrivés depuis quelques années, à avoir accepté d'endosser cette responsabilité.

Leur rôle ? Faire remonter auprès de la mairie tous les petits problèmes que peuvent rencontrer les Argelésiens dans la vie au jour le jour. Chapeautés par deux conseillères municipales -Cathy Arsant et Gabrielle Demonte-, ils sont la courroie de transmission entre le citoyen et la ville.

"C'est une tâche difficile mais indispensable si l'on souhaite que les services municipaux interviennent rapidement. La ville se développe, de nouveaux quartiers voient le jour et il faut être en capacité de répondre aux attentes des Argelésiens" explique Cathy Arsant.

A l'écoute de ses voisins, le délé-

gué de quartier n'est pas doté d'une baguette magique. Certaines demandes formulées ne peuvent être donc exaucées. Soit parce qu'elles ne dépendent pas directement de la ville mais d'autres collectivités (communauté de communes, conseil général), soit parce que les travaux demandés ne sont pas programmés, soit parce que les élus font d'autres choix. Reste quand même que bon nombre de questions trouvent une réponse grâce à l'intervention du délégué de quartier, un citoyen à l'écoute des autres.



Les délégués du centre village

Avenue de la Libération - Gambetta : **François Berdaguer**

9, rue de la Révolution - Tél : 04 68 37 71 16

Avenue Charlemagne - Bonanza : **Joseph Delpy**

3, avenue de Charlemagne - Tél : 06 80 73 68 42

Avenue Molière - Castell Maler : **Marc Renault**

12, avenue Molière - Tél : 04 68 98 04 28

Carrefour Village : **Ludovic Recha**

26, route nationale - Tél : 04 68 81 46 63

Coeur de Village : **Gabriel Puchol**

15, impasse de l'Avenir - Tél : 04 68 81 35 01

Convention : **Lyliane Favier**

3, rue des Girondins - Tél : 04 68 81 29 92

La Granotera - Le Regatiu : **Marie-Pierre Laffont**

34, rue Racine - Tél : 04 68 68 03 97

Barry Morton - 36, rue Racine - Tél : 06 14 44 49 26

Faubourg de l'Arpe : **Evelyne Martin**

25, rue d'Alembert - Tél : 04 68 81 64 18

Rue de la Résistance : **Christine Poignant**

Résidence Pyrénées - Tél : 04 68 81 42 09

Gendarmerie - Gaston Pams : **Jean Delisle**

11, rue du Jeu de Paume - Tél : 06 13 80 02 57

Le Marasquer - Rimbaud - 8 mai : **André Tixé**

29, rue Arthur Rimbaud - Tél : 04 68 95 72 11

Route nationale - gare : **Antoine Ferrante**

64, route nationale - Tél : 04 68 37 91 14

Les délégués du village (nord et est)

Hôtel de ville - Aspres de la Sorède : **Daniel Sadurni**

29, rue Marcel Pagnol - Tél : 04 68 81 42 91

La Chênaie : **Pierre Lopez**

1, rue de la Font del Pastor - Tél : 04 68 81 87 34

La Massane 1-2-3 : **Robert Couteau**

12, rue des Grives - Tél : 04 68 56 93 84

Le Plateau - Aspres du Levant : **Thérèse Vangeneugden**

1, rue Jacint Verdaguer - Tél : 04 68 81 21 74 ; **Robert**

Guillemet - 13, rue Joan Amade - Tél : 04 68 81 64 48

Lotissement Les Couloumates : **Henriette Roméro**

14, rue des Serins - Tél : 04 68 95 84 71 ;

Armide Maître - 10, rue des Serins - Tél : 04 68 95 77 73

La Font de San Julia : **Germain Navarro**

9, rue des Frênes - Tél : 04 68 95 93 30

Les Portes de la Mer : **Jean Mendez**

12, rue des Jotglars - Tél : 04 68 81 21 38

Les Tuileries : **Renée Lemoine**

1, rue des Tuileries - Tél : 04 68 81 53 31

Route de Sorède : **Marie Vial-Brender**

35, route de Sorède - Tél : 04 68 89 33 04

Saint Julien - Les Oliviers : **Jeanne Cadmas**

23, rue des Cyprès - Tél : 04 68 81 20 42

Zone d'activités : **Laurent Lenglet**

11, rue des Flamants Roses - Tél : 04 68 81 13 13 ; **Chantal**

Henry - 3, rue des Rouges-gorges - Tél : 06 12 38 62 54

Zone d'activités Nord : **Patrick Groshens**

rue des Hérons - Tél : 04 68 81 03 40

Zone d'activités - route de Saint-André : **Jean-François**

Autonès - 3, rue des Perdrix - Tél : 04 68 81 53 48

L'Oliveraie : **Gilles Delépine**

55, impasse des Sarcelles - Tél : 04 68 39 14 75

eurs de la démocratie locale



A l'occasion de l'accueil des nouveaux argelésiens, les délégués de quartiers disposaient d'un stand d'information.

Les délégués du village (ouest)

- Cave Coopérative - Moulin Mars** : Louis Trevy
4, rue du Moulin Mars - Tél : 04 68 81 22 42
- Champ de Cadaquès** : Joseph Thomas
6, rue Marcel Achard - Tél : 04 68 95 99 16
- HLM route de Collioure** : Michel Juncy
10, rue du Maréchal Juin - Tél : 04 68 81 02 03
- Jardin du Soleil 1** : Paul Dabadie
4, place Georges Duhamel - Tél : 04 68 81 67 62
- Jardin du Soleil 2** : Josette Coll
4, rue Marcel Proust - Tél : 04 68 81 41 49
- La Prade Basse** : Eugène Lefilliatre
14, rue Pierre Michaux - Tél : 04 68 81 29 36 ; **Michel Bernard** - 12, rue Pierre Michaux - Tél : 04 68 95 78 69
- Les Albères - Llevantine** : André Baurès
3, route de Collioure - Tél : 04 68 81 43 39
- Les Jasmins - Le Chêne** : Joël Rosienski
4, rue des Châtaigniers - Tél : 04 68 81 28 97
- Les Résidences d'Argelès** : Jean Wagner
18, rue de Dunkerque - Tél : 04 68 95 78 82
- Lotissement communal La Cerigue** : Paulette Molle
9, rue des Lavandes - Tél : 04 68 89 76 88
- Petit Charlemagne** : Serge Lacombe
2, rue Marguerite Duras - Tél : 04 68 54 93 51
- L'Orée des Champs** : Daniel Monvoisin
27, rue Marcel Achard - Tél : 04 68 95 84 47
- Rue Alain** : Gérard Noguères
3, rue Alain - Tél : 04 68 81 43 55

Les délégués de la plage

- Le Racou** : Jean-Michel Danoy
Place des Granotes - Tél : 06 12 46 59 19 ;
Robert Subiros - 1, cami d'els Ocellets - Tél : 04 68 95 79 03
- Port-Argelès** : Anne-Marie Moisson - 203 Résidence Santa Anna - rue des Matelots Tél : 04 68 88 28 90 ;
Marie-Louise Meunier - Villas du port - Tél : 04 68 85 09 96 ;
Alain Lauratet - 2, impasse du Brick - Tél : 04 68 81 10 24
- Plage Sud** : Pierre Vié
38, allée des Lauriers-Roses - Tél : 04 68 81 23 36
- Le Clos de la plage** : Jean-Paul Muller
Avenue du 8 mai 1945 - Tél : 04 68 37 78 94
- Avenue Charles de Gaulle** : André Mas
8, rue Leconte de Lisle - Tél : 04 68 81 34 66
- Jardin des Fontaines** : Dominique Porteu
3, rue Watson - Tél : 04 68 81 15 93
- Allées du Racou - Lauriers-Roses** : Françoise Cosquéric
33, avenue du Grau - Tél : 04 68 81 10 76
- Avenue du Vallespir** : André Vanquelef
12, avenue du Vallespir - Tél : 04 68 81 12 02
- Allées piétonnes** : René Pons
Résidence La Sardane - Tél : 04 68 81 46 39
- Avenue des Corbières** : Michelle Le Moguen
29, avenue des Corbières - Tél : 04 68 95 78 98
- Monts i Mar** : René Champenois
2, rue Newton - Tél : 04 68 81 40 24
- Route de la Mer** : Françoise Grimal
43, route de la Mer - Tél : 04 68 81 16 79
- Résidences route de la Mer** : Richard Schwab
Tennis Club villa 26 - Tél : 04 68 55 43 03
- Petit Bois - le Catalan** : Gilles Texier
331, avenue du Tech - Tél : 04 68 81 44 13
- Patios de la Massane** : Jean-Claude Casalta
34, avenue du Languedoc - Tél : 04 68 81 35 91
- Lavandines - Tamariguer** : Yvette Legal
92, avenue du Tech - Tél : 06 82 20 24 29
- Joie et Lumière** : Georges Labbé
Le Catalan n° 30 -- Tél : 04 68 81 18 64

Les délégués des écarts

- Coste Rouge** : René Sicart
Roc d'en Jourda - Tél : 04 68 81 32 27
- Chemin des Vignes** : Eliane Casteiltort - Tél : 04 68 81 87 93
- Chemin du Priou** : Marie-France Raynaud -
Tél : 04 68 81 52 36
- Taxo d'Avall** : Josette Marti
35, place Raymond de Tazto - Tél : 04 68 81 28 78
- Traverse de Saint-André** : Claude Hamelin
Mas des Rouges-gorges - Tél : 04 68 81 01 78
- Traverse Sant Pere** : René Fonda
Mas San Pere - Tél : 04 68 81 11 17
- Valmy** : Martine Mazzili
Chemin de la Massane - Tél : 04 68 81 59 82 ;
Philippe Masson - Mas Roure - Tél : 04 68 81 27 25

Les dossiers du conseil municipal

En mars et avril, l'assemblée a examiné les délibérations suivantes.

Taux d'imposition

Comme indiqué lors du vote du budget primitif, les taux d'imposition évolueront de 2% en 2012.

Ils sont les suivants :

- Taux de la taxe d'habitation 2012 : 12,03 %. Taux 2011 : 11,79 %. Taux moyen national 2011 : 23,76 %.

- Taux de la taxe sur le foncier bâti 2012 : 15,67 %. Taux 2011 : 15,36 %. Taux moyen national 2011 : 19,89 %.

- Taux de la taxe sur le foncier non bâti 2012 : 38,10 %. Taux 2011 : 37,35 %. Taux moyen national 2011 : 48,56 %.

Transport public

La ville a lancé une procédure de renouvellement de la délégation du service de transport public. Ce service concerne la saison estivale mais aussi le service public de transport en dehors de l'été connu sous l'appellation TAM 1 et TAM 2.

Pour permettre une plus large concertation des opérateurs susceptibles de répondre à la consultation, cette nouvelle délégation de service de transport public n'entrera en vigueur que le 1^{er} juin 2014. Elle serait conclue pour une durée de 3 ans renouvelable une fois.

Acquisitions de matériels

Plusieurs décisions municipales ont permis l'acquisition de divers matériels. Il s'agit d'une machine à cribler le sable pour l'entretien de la plage (143 244 euros TTC), d'une serre pour le service des espaces verts (96 834 euros TTC), d'un podium roulant pour l'Office municipal d'animation (32 172 euros TTC) et de 3 blocs sanitaires pour le camping municipal le Roussillonnais (143 606 euros TTC).



Lotissement communal de Taxo : le conseil municipal a accepté la vente de 41 parcelles à des ménages argelésiens. Pour sélectionner les candidats, la commission s'est basée sur des critères correspondants à la composition familiale et au lieu d'exercice professionnel. Seules les familles non-proprétaires ont pu bénéficier d'une parcelle.

Le prix de vente est de 191 euros TTC le m². Les candidats qui n'ont pas été retenus pour ce lotissement communal le seront pour le nouveau lotissement communal de La Sorède, chemin de Neguebous, pour lequel la révision du Plan d'occupation des sols a été approuvée.

Classement dans le domaine public

Le conseil municipal a accepté l'acquisition gratuite d'une parcelle de 1 940 m² située dans le lotissement la Valbonne.

Cette acquisition va permettre d'effectuer le classement dans le domaine communal des voiries et réseaux divers du lotissement.

Acquisition de terrain

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la route nationale et pour agrandir le virage pour les véhicules débouchant de la rue Marivaux, la ville a procédé à l'acquisition d'une parcelle de terrain jusqu'alors propriété d'un garage automobile.

Superficie : 40 m². Prix : 4 000 euros.

Zone naturelle

La commune poursuit sa politique d'acquisition foncière dans les espaces naturels sensibles. Ainsi, le conseil municipal a accepté l'achat d'un terrain de 850 m² au lieu-dit La Joncasse.

Tribune de l'opposition

La plage romantique

La plage d'Argelès est animée pendant l'été par des plagistes qui proposent activités ludiques, boissons et autres prestations, ce qui est une bonne chose.

Ces activités s'exercent sur le domaine public maritime national, une procédure particulière est nécessaire : le préfet attribue contre redevance à la commune une partie du domaine laquelle est ensuite sous traitée par la mairie aux plagistes après appel d'offre.

La Cour Régionale des Comptes relève des anomalies dans ce processus et constate "qu'il s'avère que les services de l'état ont procédé en 2007 à l'engagement de contraventions Grande voirie à l'encontre de deux occupants sans titre... Ces deux exploitants ont a nouveau été attributaires lors de la consultation de 2009 sans que la collectivité ne tienne compte de ces contraventions" Le Maire se veut "bien gentil" mais la commune lésée. Les comptes appellent aussi des observations : "Seulement deux comptes d'exploitation de la concession de plage naturelle ont pu être produits à la demande de la Chambre, ceux de 2008 et de 2010, ils permettent de faire quelques constats : "La redevance versée par la commune à l'Etat s'est élevée à 21 108 euros en 2010. Les redevances perçues des plagistes par la commune se sont élevées à 113 934 euros en 2010... deux rubriques "préparation démontage" de 255 309 euros et "entretien" de 82 544 euros sont à la charge de la commune, soit une perte ; la Chambre recommande donc une réflexion sur le niveau de la redevance.

Encore de quoi s'interroger sur de curieuses pratiques.

Une nouvelle zone naturelle

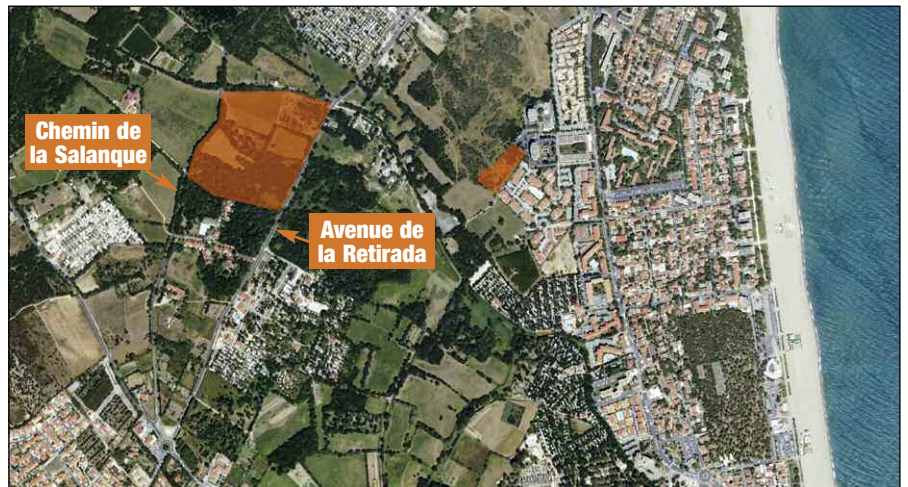
A l'unanimité, le conseil municipal s'est prononcé pour la création d'une zone de préemption au titre des espaces naturels sensibles.

Cette zone est située aux lieux-dits Prats Negats et Vernèdes, entre l'avenue de la Retirada et le chemin de la Salanque, et concerne plusieurs parcelles dont la superficie totale est de 11 hectares.

Cette approbation de l'assemblée s'est doublée du transfert de ce droit de préemption au conseil général.

En effet, le département a engagé depuis 1989 une démarche de création de nouvelles zones de préemption au titre des espaces naturels sensibles sur l'ensemble du littoral.

La création de cette zone a pour but la préservation durable des espaces naturels pour lesquels un intérêt écologique et paysager a été démontré et lorsque les richesses animales ou végétales présentes se trouvent



menacées ou rendues vulnérables, actuellement ou potentiellement.

Cette zone de préemption est un nouvel outil foncier permettant la sauvegarde des espaces sensibles.

Transports

La navette gratuite en service

Depuis début avril et jusqu'à la mi-septembre, la navette interparkings assurée par le Trainbus effectue tous les jours de 10h à 13h une rotation entre les divers parkings situés à proximité du centre du village. Le circuit emprunte le parcours suivant : mairie, parking de la Gare, place Gambetta, parking des Balcons d'Azur (avenue de la Libération), stade Gaston Pams (devant la piscine), avenue Molière, rond-point des Trabucaires et rond-point du Porcariu (parking de l'école la Granotera). Cette navette est gratuite et met 20 minutes pour accomplir un circuit complet.

26 mai

Ouverture de la piscine d'été

La piscine municipale découverte accueillera le public à partir du samedi 26 mai. Les jours et horaires d'ouverture sont les suivants :

- du samedi 26 mai au vendredi 29 juin : ouverture mercredi, samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 18h ;
- du samedi 30 juin au dimanche 19 août : ouverture tous les jours de 9h à 20h ;
- du lundi 20 août au dimanche 2 septembre : ouverture tous les jours de 9h à 19h ;
- du lundi 3 au dimanche 23 septembre : ouverture mercredi, samedi et dimanche de 10h à 12h et 14h à 17h.

A la plage

Réunion de secteurs

Les résidents de la plage sont invités à participer aux réunions de secteurs organisées au mois de juin, salle Poiraud (à côté de la police municipale) à la plage.

- 25 juin : Le Racou, Port-Argelès, plage sud.
- 26 juin : plage centre.
- 29 juin : plage nord.

Toutes les réunions débuteront à 18h30.

10-17 juin

Elections législatives

Les électeurs de la 4^e circonscription dont dépend Argelès-sur-Mer sont invités à se rendre aux urnes les 10 et 17 juin pour désigner leur représentant à l'Assemblée Nationale.

Dans notre commune, les 8 bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. Le numéro du bureau de vote où vous devez effectuer votre devoir électoral et son adresse figurent sur votre carte d'électeur. La présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour effectuer son devoir électoral.

Ordures ménagères

Taux inchangé

A l'occasion du vote de son budget, la communauté de communes Albères - Côte Vermeille a voté les différents taux en vigueur en 2012 pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Pour Argelès-sur-Mer, il s'élèvera à 10,50 % comme en 2011 et en 2010.

Prix de l'eau

Légère évolution

Après plusieurs années de stabilité, le prix du m³ d'eau et d'assainissement évoluera en 2012. Il passera à 1,63 euro le m³ à partir du 1^{er} juillet contre 1,53 euro le m³ actuellement (prix TTC pour une consommation de 120 m³ d'eau et d'assainissement).

Au Carnaval... avec Cinémaginaire

Cinq jours pour le cinéma avec le « Carnaval » comme fil rouge. Pour son traditionnel festival de printemps organisé autour de la Pentecôte, du 23 au 28 mai, Cinémaginaire propose un autre regard sur le cinéma.

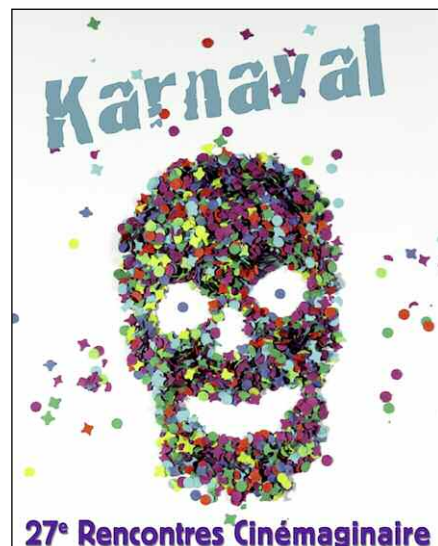
Les 27^e rencontres Cinémaginaire auront le « Carnaval » pour thème. « Carnaval » avec un K comme le film de Thomas Vincent avec Sylvie Testud. Le festival verra se succéder durant plusieurs jours, films inédits, avant-premières, raretés, petits trésors et grands chefs d'œuvre. Autour de cet axe thématique, sont regroupées plusieurs actions comme la projection d'une quinzaine de films de longs métrages rares, inédits ou en avant-première, présentés pour le plus grand nombre possible en présence du réalisateur ou d'un acteur qui font l'objet d'un débat avec le public. Autre particularité, la mise en compétition de courts-métrages français, après sélection parmi environ 200 courts-métrages de fic-

tions, visionnés dans les mois qui précèdent le Festival.

Plusieurs prix sont décernés : le prix du Jury (la « Grenouille d'or »), le prix du Public et le prix du Jeune Public (décerné par les classes des collèges du département et des classes de Girona dans le cadre du jumelage des festivals de Girona et d'Argelès).

Cinq journées bien remplies donc avec ce véritable côté festif qui fait la réputation de ce festival, jumelé avec le Festival du Film de Girona et qui propose donc des programmations croisées de part et d'autre de la frontière.

Bien d'autres événements à suivre en direct sur le site de l'association : <http://www.cinemaginaire.org>



Les Déferlantes

Ventes à l'Office d'animation



Vous pouvez vous procurer des places pour les Déferlantes d'Argelès-sur-Mer auprès de l'Office municipal d'animation, place de l'Europe à la plage.

Les Déferlantes auront lieu au parc de Valmy du 7 au 10 juillet avec comme têtes d'affiche Sting, Texas, Mika, Franz Ferdinand, Catherine Ringer, Dionysos et Bénabar.

Samedi 7 juillet

Mika, Bénabar, Camille, The Ting Tings, Stuck in The Sound.

Dimanche 8 juillet

Sting, The Specials, Shaka Ponk, Daniel Darc, Fixers, Jehro, The Chase.

Lundi 9 juillet

Texas, Charlie Winston, Catherine Ringer, Izia, Imany, Gogol Bordello, The Lanskies.

Mardi 10 juillet

Franz Ferdinand, Noël Gallagher's, High Flying Birds, Selah Sue, The Jon Spencer Blues Explosion, Dionysos, Skip The Use, Givers.

Les places à la vente sont des places de pelouse. **Pass 1 jour** : 41 euros ; **Pass 2 jours** : 75 euros ; **Pass 3 jours** : 99 euros ; **Pass 4 jours** : 120 euros. Bureau ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Règlement par chèque ou en espèces.

Les temps forts du festival

Mercredi 23 mai à 18h30, ouverture du festival et vernissage de l'exposition « Carnaval » à la galerie Marianne.

Judi 24 mai à 21h, ciné-concert Charlie Bowers avec accompagnement musical de Virgile Goller.

Samedi 26 mai à partir de 18h30, compétition de courts-métrages en présence des réalisateurs.

Dimanche 27 mai à 10h30, au Roussillonnais, débat public en présence de tous les invités.

Dimanche 27 mai à partir de 21h, à Port Argelès, soirée festive "voiles et toiles" avec des surprises audiovisuelles sur le port, musiques et films, ... le tout gratuit !

En octobre

Mar i Mont, festival de chant choral

Depuis plusieurs mois, la ville d'Argelès-sur-Mer travaille sur un projet de festival de chant choral, baptisé Mar i Mont. Porté par Dany Faget, adjointe chargée de la musique, ce festival se déroulera en octobre, le vendredi 19, le samedi 20 et le dimanche 21 à l'espace Jean Carrère. Ce sont les chorales d'adultes des communes de la communauté Albères - Côte Vermeille qui y participeront le vendredi et le samedi en soirée, le dimanche dans l'après-midi avant un grand final programmé à 18h. La Casa de l'Albera - Maison du Patrimoine, le cinéma Jaurès, la médiathèque, la galerie Marianne et une classe du collège sont partie prenante de cet événement dont nous reparlerons.

Les rendez-vous de mai et juin



13 mai

Musicales d'Argelès

Concert en trio avec Ulrike Van Cotthem, soprano, François-Michel Rignol, piano et Daniel Brun, violoncelle. Eglise Notre-Dame-del-Prat à 17h. Participation : 3 euros.

19 mai

Championnats de boxe française

Finales du championnat de France de boxe française organisées par le Phoenix Argelésien. 9 combats au programme. A partir de 20h, espace Jean Carrère

20-28 mai

Duo

Argelès-Collioure

20 mai : folklore catalan avec le groupe Ballet Joventut de Perpignan. A 17h, esplanade Charles Trénet au centre plage.

28 mai : exhibition des Castellers del Riberal (pyramide humaine). A 17h30, place Magellan au port.

23 mai

Les mercredis de la Casa

Ateliers pour petits et grands sur le thème des animaux des mas. Découvrez leur vie au moyen de diaporama, d'ateliers et de jeux... Rens. au 04 68 81 42 74. A partir de 14h30 à la Casa de l'Albera-Maison du Patrimoine, place des Castellans.

27 mai

Premier apéritif de terroir

Dégustation de produits locaux proposée par la Fédération de Tourisme de Terroir avec le concours de l'Office municipal d'animation. Participation 3 euros pour l'achat du verre. A 17h30, esplanade Charles Trénet.

1-2-3 juin

5^e édition des Nautiques

Les associations à vocation maritime de Port-Argelès proposent 3 journées d'animation à l'occasion de la 5^e édition des

Nautiques. Au programme, régates de voiliers, concours de pêche, rassemblement de barques catalanes, démonstrations de llagut de rems (barques à rames), puces nautiques...

2 juin

Grand prix de danse sportive

8^e Grand Prix du Roussillon organisé par Argelès Txa Txa club. Compétition nationale de danses standards et latines ; show dance en démonstration. Réservations au 04 68 81 39 87. A l'espace Jean Carrère.

13-23 juin

Récitals de guitare

Mercredi 13 juin : audition de la classe de guitare de l'école de Musique La Lyre Argelésienne. Professeur : Michel Rubio. A 18h au foyer communal.

Samedi 23 juin : l'heure de la Guitare. Concert des étudiants de 3^e cycle spécialisé de la classe de Michel Rubio. Galerie Marianne à 17h

21 juin

Fête de la musique

Au village, à la plage, à Port-Argelès, de multiples rendez-vous sont proposés pour la fête de la musique.

23 juin

Sant Joan

La place Gambetta sera le cœur de la veillée catalane organisée par l'Office d'animation pour célébrer la Saint Jean. Concert, arrivée de la flamme du Canigou, sardanes, bal avec la cobla Tres Vents, spectacle pyrotechnique sont au programme. A partir de 18h. Le lendemain, distribution des Ramallets de la Sant Joan par El Casal de l'Albera. A 17h30, place des Castellans.

30 juin

Corso d'été à la plage

Pour prolonger le Carnaval... Défilé de Chars, groupes à pied, bandas, danseuses. Départ plage nord puis défilé sur le front de mer. A partir de 21h30.



Course de la Massane : première réussie



Un véritable coup de maître ! La première édition des Courses de la Massane a rassemblé au départ de Valmy 607 participants qui ont effectué l'une des deux boucles (10 ou 20 km) proposées. Avec les randonneurs et les enfants qui ont effectué un des 4 circuits adaptés à leur âge, c'est près d'un millier de personnes qui est venu respirer le bon air des Albères. L'organisation d'une telle épreuve n'a été rendue possible que par l'implication de bénévoles. Ils étaient 130 à s'être mobilisés. Membres d'associations locales ou du canton, simples citoyens désireux d'apporter leur pierre à l'édifice, ils ont permis aux Courses de la Massane de rentrer pour sa première édition dans le club des courses pédestres qui comptent. A l'année prochaine.

Les bébés argelésiens à l'honneur



La salle Buisson transformée en halte-garderie ? C'est possible une fois par an quand la ville décide d'accueillir tous les bébés nés lors de l'année passée. En 2011, soixante-dix-sept bébés sont venus renforcer la population argelésienne. Une trentaine d'entre eux a participé à la réception offerte en leur honneur par la ville. Au cours de celle-ci, leurs parents ont reçu « Mon premier Livre », un livret qui accompagnera les premières étapes de la vie de leur enfant. Photos d'anniversaire et de classes y prendront bonne place. La remise du livret s'est déroulée en présence de Pierre Aylagas, entouré de nombreux élus.

Bienvenue chez vous

Même si la météo n'était pas de la partie, il y avait une belle ambiance à l'espace Jules Pams à Valmy pour l'accueil des nouveaux Argelésiens.

Ils étaient cette année près de 200 à avoir répondu à l'invitation du conseil municipal qui entend ainsi favoriser leur bonne intégration dans la nouvelle commune.

Bien sûr, l'ensemble des services municipaux, de la communauté de communes et du comité départemental de tourisme n'a pas ménagé ses efforts pour leur présenter sous leur meilleur aspect la ville, le territoire et le département. Egalement présentes, les associations locales ont distribué leurs brochures pour recruter leurs adhérents.

Pour tous les nouveaux arrivants, actifs, retraités, connais-



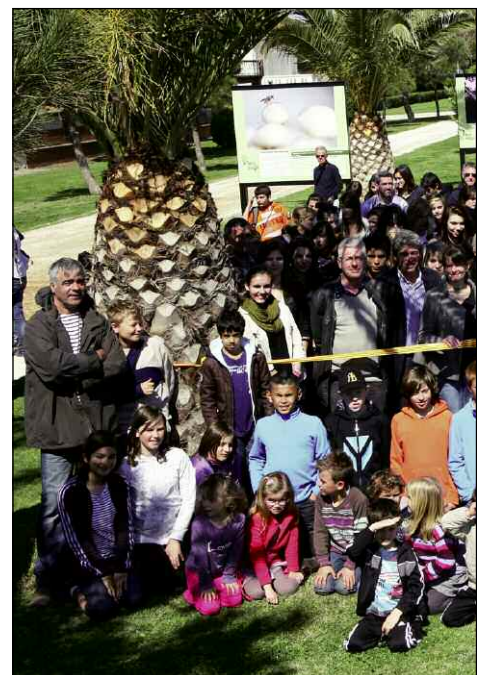
sant ou non Argelès-sur-Mer avant de s'y installer, cette soirée permet de connaître l'histoire de leur ville d'accueil, de rencontrer les élus et de découvrir les spécialités locales.

Enfants de la Mer : c'es

Depuis 4 ans, Argelès-sur-Mer s'inscrit au coeur de la sensibilisation au développement durable grâce aux Enfants de la Mer, opération grand public qui court d'avril à septembre et qui, par le biais d'expositions gratuites et en plein air, accomplit une mission d'intérêt général pour la protection de notre environnement.

Chaque année au début du mois d'avril, plage sud sur la promenade du front de mer, l'inauguration des expositions marque le lancement officiel de l'opération. C'est toujours un moment très attendu de découvrir le travail inédit de photographes reconnus qui ont su saisir dans les 5 continents, sur terre, sur et sous la mer, les beautés de notre planète et les dangers qui la menacent.

En 2012, les Enfants de la Mer mettent l'accent sur les forêts.





La participation de la brasserie des Albères, de la cave coopérative, des domaines Deprade-Jorda, Saint-Thomas, Mas Cristine, Valmy et Schram fut l'occasion de découvrir la

richesse des produits d'un terroir qui a su séduire ceux qui ont fait le bon choix de s'installer à Argelès-sur-Mer.

t parti pour 6 mois



Les forêts d'ailleurs et les forêts d'ici avec «El Bosc d'Aqui», exposition consacrée au massif des Albères que l'on découvre de manière inédite grâce au talent de Cyril Ruoso. Ces expositions sont à voir et à revoir et à faire partager au plus grand nombre.

Des marcheurs qui ont du souffle

Organisée conjointement par la Fédération Française de Cardiologie (FFC) et la ville d'Argelès-sur-Mer qui y apporte son soutien en matière d'organisation, de balisage des itinéraires et de communication, l'édition 2012 du Parcours du Coeur a connu un joli succès d'affluence.

Ils étaient 310 marcheurs et cyclistes à se retrouver pour effectuer un des 4 circuits proposés au départ du stade Gaston Pams.

Chaque participant a symboliquement versé une somme d'un euro pour financer les actions de la recherche cardiologique. Le trophée décerné chaque année à l'association ayant mobilisé le plus grand nombre d'adhérents est revenu à Happy Days qui a su rassembler plus de 120 de ses membres. Un exemple à suivre.



Argelès-sur-Mer à l'heure de la culture catalane

En avril, Argelès-sur-Mer a vécu à l'heure de la culture catalane grâce à la mobilisation des associations et des lieux culturels.

Un mois d'avril débuté par le traditionnel Goig dels Ous des Cantaires qui a permis comme chaque année de remplir la cistella (panier) avec les offrandes des Argelésiens.

L'autre temps fort a été la célébration de la Sant Jordi, place des Castellans. El Casal de l'Albera y a organisé le traditionnel concours de roses et des auteurs ont dédié leurs ouvrages.

Prochain rendez-vous à fort accent de catalanité, le 23 juin pour la Sant Joan, place Gambetta.



Agenda

Mai

● Mercredi 16

Cinéma des Enfants :

« Le Gruffalo » (à partir de 4 ans). Cinéma Jaurès à 14h30

● Jeudi 17

Les Jeudis du Théâtre des Amis de la Médiathèque : spectacle de danse contemporaine «Apparence» par Franky Corcoy. Cinéma Jaurès à 20h30 (Gratuit)

● Samedi 19

Conférence-débat dans le cadre de l'UPPM : «La forêt dans le monde moderne» par Jean-André Magdalou. Médiathèque à 10h30 (gratuit)

Démonstration de fabrication de fouets de Sorède par l'ESAT «Les Micocouliers». Casa de l'Albera - Maison du Patrimoine, de 10h à 12h30 - Place des Castellans (gratuit)

Nuit des musées : diffusion du documentaire d'A. Soucarat «Les micocouliers de Sorède». Casa de l'Albera - Maison du Patrimoine, de 19h à 23h (gratuit)

Boxe française : finales du Championnat de France par le Phoenix Argelèsien (page 13)

Spectacle : «JM chante Johnny». Salle Buisson à 20h30. Entrée en libre participation, buvette et tombola

● Dimanche 20

Duo Argelès-Collioure : folklore Catalan avec le groupe Ballet Joventut de Perpignan. Esplanade Charles Trenet à 17h

● Du 23 au 28

27^e Rencontres Cinéma-ginaire sur le thème de «Karnaval» (page 12)

● Mercredi 23

Les Mercredis de la Casa : ateliers pour petits et grands sur le thème : «Les animaux des mas» avec le chien Gosset. A partir de 14h30 à la Casa de l'Albera

● Samedis 26 et 30

Atelier Bébés lecteurs. Médiathèque à 10h30

Visite thématique : «Quand le roi d'Aragon assiège notre ville». Départ à 15h devant la Casa de l'Albera

● Du 26 au 28

Salon des Antiquaires de Valmy avec le Lyons Club, de 10h à 19h

● Dimanche 27

Apéritifs de terroir avec la Fédération Départementale de Tourisme de Terroir. Esplanade Charles Trenet à 17h30

● Lundi 28

Duo Argelès-Collioure : exhibition des Castellans del Riberal (Tour Humaine). Place Magellan à 17h30

Juin

● Vendredis 1^{er}, 8, 15 et 22

Ateliers dans le cadre de l'Université populaire Pyrénées Méditerranée sur la Ville par Pascale Arizmendi et Miquel Ruquet. Médiathèque à 18h

● Du 1^{er} au 3

3 jours pour l'Albère (page 6)

● Du 1^{er} au 15

Quinzaine de l'environnement avec des classes d'Argelès-sur-Mer et de la région (visites guidées et animation sur différents thèmes)

● Samedi 2

Concert Jazz avec le Trio Vincent Audigier au profit de l'ONG HAMAP Santé. Salle Buisson à 17h

8^e Grand Prix de Danse du Roussillon (danses standards et latines, show dance en démonstration) avec Argelès Txa txa Club. Espace Jean Carrère

● Les 2 et 3

Les Nautiques d'Argelès (page 13)

● Jeudis 7

Ciné-forum des Amis de Cinéma-ginaire. Cinéma Jaurès à 19h

● Samedi 9

P'tit déj' littéraire avec les Amis de la Médiathèque et Marie-Pierre Bey. Médiathèque à 10h30

Concert de K. Lobjois à la Galerie Marianne

Spectacle de fin d'Année de Jétonn Danse Cie. Gymnase G. Pams à 21h30

● Mercredi 13

Les Mercredis de la Casa : ateliers pour petits et grands sur «La forêt». A partir de 14h30 à la Casa de l'Albera

● Jeudi 14

Les jeudis du théâtre des Amis de la Médiathèque : «Jour de joie». Cinéma Jaurès à 20h30

● 16 et 17

Journées du Patrimoine de Pays. Casa de l'Albera - Maison du Patrimoine

● Dimanche 17

Challenge Gaston Pams épée. Espace Jean Carrère

Vide-grenier organisé par l'Association de Rugby

● Jeudi 21

Fête de la Musique : nombreuses animations au village, au port et à la plage

● Vendredi 22

Duo Argelès-Collioure : «Chansons aux accents du Sud». Place Gambetta à 21h30

● Samedi 23

Conférence-débat dans le cadre de l'UPPM : «Penser la ville au 21^e siècle». Médiathèque à 10h30

Fête de la St-Jean. Place Gambetta en soirée

L'heure de la Guitare : concert des étudiants de 3^e cycle spécialisé de la classe de M. Rubio. Galerie Marianne à 17h

● Dimanche 24

Folklore catalan et distribution de bouquets de la St-Jean par El Casal de l'Albera

Concert des familles de musiciens avec la classe de piano d'Anne Reig. Espace Waldeck-Rousseau à 17h

● Mercredi 27

Les jeudis du théâtre des Amis de la Médiathèque. Cinéma Jaurès à 20h30

● Vendredi 29

Sardanes populaires avec la Cobla des Albères. Hôtel de ville à 21h

● Samedi 30

Corso d'été à la Plage.

Conférence sur «Le Train Jaune» par Pierre Casenove. Salle Buisson à 17h

Gala de Fin d'Année de l'association Gymnastique Rythmique Sportive à l'Espace Jean Carrère

Expositions

Galerie Marianne

Espace Liberté

Du mardi au samedi de 14h à 18h, ainsi que les mercredis et samedis de 10h à 12h - A partir du 1^{er} juin - Ouvert tous les après-midis de 15h à 19h, ainsi que le mercredi et le samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h

Du 3 au 19 mai

Huiles sur toile de **Romain Burgy**

Du 23 au 29 mai

Exposition dans le cadre des **Rencontres Cinéma-ginaire** sur le thème : «Karnaval» : **Robert Sulpice** vous invite à faire la fête avec ses amis ! **Mario Chichorro**, **Pierre Grau**, **Brigitte Fort** (Peintures, photographies, vidéo)

Du 1^{er} juin au 16 juillet

Exposition des Invitées d'honneur de la ville : **Hellenia** et **Michelle Pena-Mauri** sur le thème «Le chant des couleurs»

Foyer communal

Rue du 14 Juillet

Du 19 au 30 juin

Exposition collective des œuvres des artistes de l'**Association Artistique d'Argelès**

Enfants de la Mer

Promenade de front de mer (côté port)

Du 6 avril au 30 septembre

Jungle de l'Association «Regard du vivant»

El bosc d'aquí

de Cyril Ruoso et Emmanuelle Grundmann

L'info en direct

Animations, rendez-vous culturels, expositions, cinéma... sur www.argeles-sur-mer.com

Pensez à vous abonner à notre **lettre d'information** pour tout savoir ce qui va se passer dans la semaine.